

Mail reçu le 24/10/2023 à 13h44

VOIR PAGE SUIVANTE

Avis de Mme Dominique Jobard, conseillère municipale Langoiran et conseillère communautaire Portes de l'Entre-Deux-Mers

ENQUÊTE PUBLIQUE préalable à la Déclaration d'Intérêt Général (DIG) pour la réalisation du plan pluriannuel de gestion des bassins versants du SIETRA

1) La publicité de l'enquête publique et le déficit démocratique

Cette enquête d'une grande importance pour l'avenir de nos territoires n'a pas fait l'objet d'une campagne d'information approfondie. Outre le site de la CDC des Portes de l'Entre-Deux-Mers, seules cinq communes de cette CDC semblent avoir relayé l'information, de manière plus ou moins discrète.

La richesse et la complexité des documents composant l'enquête auraient nécessité un résumé synthétique à destination des habitants afin que ceux-ci puissent s'emparer de ces questions.

La présence de registres dans un nombre très restreint de communes n'a pas facilité l'accès du public.

Le peu de suivi et de mise à disposition du public de la part des élus conduisent à une concentration du savoir et du pouvoir dans les mains du SIETRA qui fait certes un travail remarquable de documentation et d'analyse, mais dont les élus ne prennent pas d'initiative vigoureuse pour faire vivre la démocratie locale.

2) La croissance de l'urbanisation et la responsabilité des élus

Sur l'ensemble du territoire concerné par l'enquête publique l'urbanisation est en croissance, accompagnée d'une accélération de l'artificialisation des sols.

Cette enquête aurait pu être l'occasion pour les élus de saisir à bras le corps cette question, de s'engager dans des actions de désartificialisation, actions pour lesquelles des fonds dédiés existent.

Les annonces de préservation des zones humides se heurtent à la réalité de leur réduction : à ce titre l'absence de référence dans le dossier au projet d'implantation de l'usine Hermès à Loupes interroge.

Se pose également la question de la ressource en eau pour ce type d'implantation qui s'ajoute à celle du lycée de Créon, du projet de collège autour de Saint Caprais de Bordeaux, entre autres.

Les nappes de l'éocène étant présentées comme quantitativement médiocres, qu'en sera-t-il dans l'avenir si les élus continuent à raisonner en expansion démographique et urbaine ?

3) Les balbutiements du PAPI de la Garonne girondine

La phase de concertation pour l'élaboration du PAPI de la Garonne girondine, couvrira toute l'année 2024. La première journée d'échange a eu lieu le 29 septembre 2023. Pourtant, les questions de la réduction de la vulnérabilité des territoires, personnes et biens, ainsi que celle de la réduction des impacts devraient entrer dans les préconisations de l'enquête publique. Il faudra rattraper le décalage des calendriers.

Comment est-il prévu d'intégrer le futur PAPI dans les programmes d'interventions issus de la présente enquête publique ?

4) L'état biologique du Grand Estey

Il est présenté de moyen à médiocre avec une population piscicole très dégradée. Un de ses affluents, le Lubert, est lui aussi dans un état dégradé. Les rejets industriels de la distillerie Douence à Saint Genes de Lombaud ne sont pas analysés exhaustivement : les eaux résiduelles des bassins de l'usine s'infiltreraient très probablement dans cet affluent, elles débordent parfois des bassins sous l'effet des ruissellements. Il apparaît nécessaire de repositionner les points de mesure afin de pouvoir effectuer des analyses de qualité des eaux authentiques.

Langoiran, le 24 octobre 2023.